

M. Dussaussey ajoute : « Cette mission spéciale a été remplie et la *Mutualité catholique Internationale*, société anonyme au capital de deux millions, est aujourd'hui fondée. »

Le pillage des Congrégations

Voici, dit le *Cri de Paris*, dans quelles poches vont s'engouffrer les dépouilles des Congrégations, dépouilles que M. Waldeck-Rousseau et autres avaient solennellement promises aux retraites ouvrières :

Les liquidateurs désignés par le gouvernement et les avocats choisis par les liquidateurs s'attribuent, pour le moindre acte de procédure, des honoraires fantastiques. L'autre jour, un avocat recevait 5 000 francs pour s'être présenté simplement à un référé. On cite, au Palais, des chers maîtres dont la fortune rapide est un miracle.

D'obscurs secrétaires des ministres se trouvent pourvus de dossiers qui deviennent des cornes d'abondance. Le secrétaire du garde des sceaux, par exemple, a passé de la gêne à l'opulence. . . . Il serait contraire aux règlements des bandes bien organisées que les chefs n'eussent point de part au butin des subalternes.

Les biens nationaux confisqués par la Révolution furent accaparés par une classe assez restreinte de spéculateurs.

Cette fois-ci, la dépouille des Congrégations dissoutes est usurpée par une petite clique de politiciens, hier affamés, demain millionnaires.

C'est bien ce que nous avions prévu et dit maintes fois dès avant le vote de la loi de 1901.

Ce scandale n'en est pas moins répugnant.

(*La Croix.*)

L'expulsion des Oblats de Paris

Les Pères Oblats, qui habitaient rue Saint-Pétersbourg, 26, ont été expulsés le 1^{er} juin, par le liquidateur Duez. Le commissaire du quartier Saint-Augustin dirigeait les opérations. Les religieux priaient à la chapelle, tandis qu'on enfonçait les portes. Quelques amis les entouraient.

Les agents ont expulsé les quatre Oblats, PP. Augier, Thiriet, Lemius et Couderc, dont l'attitude a été très digne.

Une foule respectueuse, massée dans la rue, a témoigné hautement sa sympathie aux nobles proscrits.